

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_26/05/12

Séance du 26 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-six mai à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 21 Mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevally, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Gilles Colliard, Stéphane Vesin (excusés), Edouard Betemps.

Procurations : Gilles Colliard à Emilien Abgrall, Stéphane Vesin à Dorothée Arrandel

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Savoie – Contrats départementaux d'avenir et de solidarité – Installation toilettes publiques sur le champ de foire

Monsieur le Maire expose que les toilettes publiques situées sous la cour de la mairie, dans une impasse à l'abri des regards, sont régulièrement vandalisées et ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il présente aux membres du conseil municipal le projet d'installations de toilettes publiques, sur le champ de foire, pour un montant total estimatif de 37.352,00 euros H.T.,

Vu le plan de financement proposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte cette opération et son plan de financement

Sollicite une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au taux le plus élevé possible pour le financement de l'installation de toilettes publiques dans le cadre des contrats départementaux d'avenir et de solidarité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance
Jean-Yves Guegan

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le

Mise en ligne sur le site internet de la commune le

27/05/2026

27/05/2026

